

Monsieur.

Il est vray que depuis du 27. du passé ie ne me suis donné honneur de vous escrire en particulier faute de matiere digne de vostre communication mais est ce aussi que ie n'ay pas eu celuy de recevoir de vos nouvelles depuis la vostre du 22. dud. mois; Je l'impute à vos occupations coutumières. ne voulant pas croire que cela vienne d'aucun refroidissement d'amitié, dont Je me promets la suite avec autant d'assurance qu'à l'oposite vous vous pouvez assurer de celle de mes services. Tout ce que Je vous puis dire pour le present c'est que l'advancement du progrès de nos ouvrages à la forteresse, et la disposition que nous allons faire pour l'accomodation de ceux qui y sont ordonnez en garnison pour cet hyver me promet que j'auray l'honneur de vous renvoyer en bref. En attendant Je vous prie d'avoir les cyenclofes pour recommandés, et me croire toujours pour celui qui Je fais aussi avec Verité'

Monsieur.

Vostre tres humble et
tres obeissant serviteur

16
Du Quartier pres de Genep.
ce 12. Octo. 1645.

Henrij de Nassau

Monsieur de Zullechem

